

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 130 (1985)
Heft: 5

Artikel: Troupes de soutien et instruction : la RMS s'est entretenue
Autor: Schlup, H. / Champendal, Pierre-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Troupes de soutien et instruction

La RMS s'est entretenue avec le colonel H. Schlup qui dresse le bilan de sa première année passée à la tête de l'instruction des troupes de soutien et du service des munitions.

L'entretien et la traduction ont été confiés au capitaine EMG Pierre-André Champendal.

RMS: Mon colonel, comment jugez-vous l'attitude des jeunes qui entrent en service aujourd'hui dans les écoles de recrues et les nombreuses écoles de cadres qui vous sont subordonnées?

HS: L'attitude est positive; les jeunes d'aujourd'hui font preuve d'une volonté de servir évidente et sont disposés à s'engager. Cependant, je constate une certaine discrétion dans le comportement au début de la période de service. A l'école de recrues, cette modération fait que la volonté d'accepter une responsabilité est peu marquée. Cette situation passagère s'améliore par la suite si la conduite, les cadres et l'organisation de la marche du service sont de qualité.

Une très faible minorité éprouve des difficultés dans la vie en communauté et redoute les efforts et exigences du service.

Dans toutes les écoles de cadres, l'attitude et la volonté de s'instruire pour une nouvelle fonction sont sans réserve excellentes. Dans plusieurs écoles de cadres, nous bénéficions des expériences vécues apportées par les candidats venant de toutes les armes.

RMS: La résistance psychique et physique de vos hommes s'est-elle renforcée par rapport à celle des années 1970?

HS: Les médias ont la fâcheuse tendance de ternir l'image dans ce domaine. C'est contraire à la vérité. La résistance s'est accrue. Les exigences d'aujourd'hui ne sont pas comparables à celles de 1970. Voyez par exemple les exercices d'endurance de grande envergure ordonnés par le chef de l'instruction de l'armée. Une planification progressive et réfléchie des efforts permet d'atteindre d'excellents résultats.

RMS: Comment qualifiez-vous la qualité de vos cadres «officiers» et «sous-officiers»?

HS: En règle générale, la qualité est bonne. Toutefois, les talents de chef sont liés au développement de la personnalité, ce qui, en début de carrière, handicape un cadre et par voie de conséquence diminue l'efficacité de son influence sur la troupe. Il faut également préciser que l'armée exige aujourd'hui davantage dans les domaines de l'éducation, de l'instruction et de la conduite.

RMS: Est-ce que le recrutement des cadres de la «base» repose aujourd'hui uniquement sur le volontariat?

HS: Non, pas toujours. Toutefois, les entretiens qui ont lieu entre officiers instructeurs et candidats potentiels permettent de persuader les indécis d'accomplir un service d'avancement. La situation économique du moment influence aussi favorablement la prise de décision. Il est d'autre part pour l'instant plus difficile de recruter des candidats à l'avancement d'origine latine.

RMS: Dans les écoles de recrues et de cadres, formez-vous tout d'abord des soldats ou des spécialistes en uniforme?

HS: Notre instruction vise en premier lieu à former des soldats. Elle est conditionnée par les prescriptions du RS 80. L'aptitude à la guerre représente aussi la finalité pour les troupes de soutien.

RMS: Les professions bien spécifiques exercées par vos hommes (cuisinier, boulanger, boucher, branches commerciales, etc.) ne sont-elles pas l'élément moteur permettant de garantir le succès de l'instruction dans un contexte militaire?

HS: C'est vrai et propre au système de milice qui permet de bénéficier des atouts civils. Mais de solides bases ne suffisent pas, tant les conditions sont différentes. Les entreprises civiles disposent de moyens modernes alors que les troupes de soutien devront en cas de guerre remplir leur mission dans

des conditions difficiles et en utilisant des moyens primitifs.

RMS: Quelle sera, à votre avis, l'influence dans le domaine de l'instruction de l'introduction du nouveau rythme des services des rgt sout dès le 1.1.85?

HS: Jusqu'à fin 1984, les 14 régiments de soutien remplissaient la même mission et devaient atteindre les mêmes buts d'instruction alors que la durée des périodes de service différenciait ceux d'élite d'une part et de landwehr et de landsturm d'autre part. Dès 1985, en faisant service avec la troupe tous les deux ans, les régiments de soutien sont mis à égalité. Les cours techniques, accomplis par le corps des officiers seulement durant l'année sans service avec la troupe, permettront de développer les connaissances tactiques et techniques. L'expérience pratique va toutefois manquer. Le corps des sous-officiers va quant à lui ressentir cruellement ce nouveau rythme des services. Je souhaite que les instances supérieures se penchent sur ce problème, sans quoi la qualité et l'efficacité de nos sous-officiers vont fortement diminuer.

RMS: Quelles sont, en quelques phrases, vos directives destinées aux commandants d'écoles dans les domaines de l'éducation et de la conduite de la troupe?

HS: Mes directives exigent une organisation soignée des écoles et des cours et des buts d'instruction définis

avec clarté: ils doivent conduire à l'aptitude à la guerre. J'attache une grande importance à la liberté de manœuvre accordée aux cadres de tous les échelons mais spécialement aux sous-officiers. Une marche du service structurée doit maintenir la troupe en bonne santé. Enfin, dans toutes les écoles de cadres, l'éducation et l'instruction doivent amener chacun à être capable d'exercer une conduite adaptée à la situation.

RMS: Le bilan 1984 est-il positif?

HS: Oui, dans tous les domaines les résultats sont réjouissants. Evidemment certaines lacunes doivent encore être comblées, et je m'y emploierai durant 1985.

RMS: Comment voyez-vous l'avenir des troupes de soutien dans l'armée?

HS: L'importance du soutien va sans cesse augmenter parce que la technicité de l'armement de notre armée progresse aussi. La qualité de nos services doit être maintenue et prise en considération par les chefs tactiques. Notre mission consiste à servir la troupe; nous la remplirons avec modestie en nous efforçant d'augmenter la collaboration entre les différents services (munition, carburants, matériel, subsistance, poste).

RMS: Mon colonel, la RMS vous remercie de nous avoir accordé ces quelques instants.



Une défense efficace ne s'improvise pas au gré des crises internationales.

Gagner la paix, Conférence épiscopale française, Lourdes 8.11.1983